



## APPEL A PROJETS 2017

### Secteur du Handicap

Toute association active dans le secteur du Handicap peut rentrer un dossier de candidature pour obtenir un financement auprès de CAP48 dans divers domaines:

- Les investissements immobiliers (achat, rénovation, aménagement)
- La mobilité (acquisition de véhicules)
- Les projets pédagogiques (formation, loisirs, transition entre l'école et le travail, ...)

Dans le cadre de partenariats entre la Région wallonne et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **Les personnes handicapées de grande dépendance et les différentes formes de soutien.**
- **Les personnes âgées de 16 à 25 ans en transition entre l'école et la vie active**
- **Le vieillissement des personnes handicapées et ses différents aspects**
- **Les personnes qui vivent dans des logements supervisés ou encadrés**

Dans le cadre de partenariats entre la Région de Bruxelles-Capitale et CAP48, certains projets menés dans les domaines prioritaires suivants seront co-financés :

- **Les personnes handicapées de grande dépendance et les différentes formes de soutien**
- **La transition entre l'école et la vie active**
- **Le répit et ses différentes formes de soutien**
- **Les activités de jour inclusives**